

27 novembre 2009

La CFTC donne un avis de grève au CN

La Conférence ferroviaire des Teamsters du Canada (CFTC), qui représente 1 700 conducteurs de locomotive au Canadien National, a envoyé un avis informant que ses membres allaient déclencher une grève à 0 h 01, heure locale, le samedi 28 novembre 2009.

Le CN dit que la CFTC devrait accepter de soumettre les questions en litige à l'arbitrage obligatoire avant le délai de grève du 28 novembre, une approche semblable à celle prise relativement à l'entente d'arbitrage obligatoire conclue pour mettre fin à la grève à VIA Rail Canada en juillet.

Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile saisit cette occasion pour exprimer son appui total à la CFTC et à ses membres en vue de conclure une convention collective satisfaisante.

Les membres des TCA sont légalement obligés de travailler comme d'habitude. Cependant, vous **avez légalement le droit** de refuser d'exécuter des tâches normalement exécutées par les membres de la CFTC. En cas d'éventuels piquets de grève, le CN a l'obligation de maintenir les TCA et nos membres totalement informés si des problèmes devaient se présenter.

Si des problèmes ou des questions surgissent, vous devez communiquer immédiatement avec un représentant syndical à temps plein pour obtenir de l'aide : soit votre représentant régional (Conseil 4000), votre vice-président régional (section locale 100) ou un représentant national des TCA. Laissez-nous traiter avec la direction en votre nom.

Nous souhaitons à la CFTC et à ses membres d'obtenir tout le succès dans leurs revendications.

En toute solidarité,

Robert Chernecki
Adjoint au président, TCA-Canada

Barry Kennedy
Président, Conseil national 4000 des TCA

John Burns
Président, section locale 100, TCA